

DEC192936DR17

Décision portant nomination de M. Ronald JAHKE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR6457 intitulée Laboratoire de Physique Subatomique et des Technologies Associées - SUBATECH

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC181928IN2P3 portant nomination de M. Ginès MARTINEZ aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR6457 intitulée Laboratoire de Physique Subatomique et des Technologies Associées;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources radioactives scellées et non scellées délivrée le 07/07/2017;

Vu l'avis favorable du conseil d'unité du 19 novembre 2019 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Nomination

M. Ronald JAHKE, ingénieur d'étude, est nommé personne compétente en radioprotection à compter du 01/01/2020 jusqu'au 27/09/2022.

CNRS

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

Parc Alcione - CS 26936 - 1, rue André et Yvonne Meynier - 35069 RENNES CEDEX

T. 02 99 28 68 68

www.dr17.cnrs.fr



Article 2 : Missions

M. Ronald JAHKE, exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Ronald JAHKE, sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Le directeur de l'unité

Gabrielle Inguscio

Ginès Martinez

Visa du président de l'Université de Nantes

Visa du directeur de l'IMT Atlantique

Olivier Laboux

Paul Friedel



ANNEXE : lettre de mission

Déléquant : Ginès MARTINEZ – Directeur de l'UMR6457

Déléataire : Ronald JAHKE – Personne compétente en radioprotection

Champ de compétence :

Votre mission de personne compétente en radioprotection a pour objet principal d'assister et conseiller M. Gines MARTINEZ, directeur l'UMR6457 dans la mise en œuvre des règles de prévention de la santé et de la sécurité au travail.

Vos missions s'articulent autour de :

- L'étude et le suivi des activités aux postes de travail ;
- Le suivi des utilisateurs ;
- L'information et la formation à la Radioprotection ;
- La gestion et le suivi des sources ;
- Le suivi de bon fonctionnement des équipements et matériels ;
- Les relations avec l'ANDRA ;
- La mission opérationnelle de gestion des déchets ;

Dans ce cadre :

- Vous vous assurez que toutes les activités réalisées au sein de l'UMR6457 font l'objet d'une déclaration ou autorisation auprès de l'Autorité de Sureté Nucléaire (ASN) ;
- Vous devez être informé de tout événement touchant ces activités ;
- Vous contribuez à la bonne connaissance des règles d'hygiène et de sécurité par les personnels. A ce titre, vous organisez l'accueil et la formation des nouveaux arrivants en matière de prévention des risques liés à la radioactivité ;
- Vous assurez la mise en place et le suivi des plans de prévention liés à l'intervention d'entreprises extérieures ;
- Vous êtes associé à l'établissement des fiches individuelles d'exposition ;
- Vous contribuez à l'analyse des causes des accidents et incidents ;
- Vous organisez les premiers secours et la gestion des situations d'urgences conformément aux procédures de l'établissement ;
- Vous êtes associé aux travaux de la commission locale d'hygiène et de sécurité de l'unité ou à défaut au conseil d'unité pour les aspects qui vous concerne ;
- En matière d'évaluation des risques vous devez être associé à l'élaboration du document unique.

Moyens :

Pour l'exercice de cette mission, vous disposerez de 60% de votre quotité de travail. Les moyens nécessaires à l'exercice de cette mission vous seront attribués.



DEC202188INSU

Décision portant nomination de Monsieur Christophe DELACOURT aux fonctions de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Christophe DELACOURT, Professeur des universités de classe exceptionnelle à l'Université Bretagne Occidentale, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU), à compter du 01/01/2021 au 31/12/2022 pour 25% de son temps de travail.

Auprès des domaines (SIC) et (OA) sa mission a pour objet d'assurer le suivi des affaires littorales et des dossiers inhérents à la stabilité du trait de côte, et veillera à développer les synergies nécessaires entre le Service National d'Observation DYNALIT, le réseau des stations marines RESOMAR et l'Infrastructure de Recherche ILICO dont il poursuivra la co-coordination. Il suivra également les actions de coordination en cours avec les organismes et ministères opérationnels du domaine, notamment le BRGM, le CEREMA et le METS, et plus particulièrement la Charte « Littoral », en cours d'écriture.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

M 12 / 20

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain SCHLH

